



Les apports d'universalité ou de branche d'activités. Restructuration de sociétés

**Yves Dewael
Gérard Delvaux**

Editions Comptabilité et productivité, 2002. 224 p.

Dans cette étude sont abordés différents points de réflexion, et notamment l'analyse juridique des principaux articles du Code des sociétés ainsi que le développement de cas pratiques simples d'apport d'universalités et de branche d'activités. En annexe, le lecteur trouvera les articles concernés du Code des sociétés, une questionnaire tiré du Guide pour le contrôle confraternel, le certificat fiscal visé par l'article 442bis du CIR, et une bibliographie.

Prix : 46 €



Organisation et évaluation du contrôle interne

Roland Van Cutsem

Editions Comptabilité et productivité, 2002. 218 p.

La première édition de ce livre date de 1981. Depuis lors, la compréhension du concept "contrôle interne" a évolué, ainsi que les concepts en matière d'organisation d'entreprise. Cette nouvelle édition en tient compte. La première partie du livre est consacrée aux différentes notions de 'contrôle interne'; dans le souci d'éclairer le lecteur. Quant aux parties qui suivent : la première est consacrée à l'organisation du contrôle interne, la deuxième à l'audit interne, en tant que fonction principalement d'évaluation du contrôle interne, la troisième fournit un aide-mémoire d'évaluation du contrôle interne, à l'usage tant des auditeurs internes que des auditeurs externes.

Prix : 46 €



Plan financier. Rôle du professionnel comptable dans l'élaboration du plan financier

Gérard Delvaux

Editions Comptabilité et productivité, 2002. 63 p.

Après une introduction sur l'origine et l'intérêt du plan financier, et sur les formalités concernant la constitution d'une société, ce livre traite les responsabilités des différents acteurs : le fondateur, le réviseur ou l'expert-comptable, le notaire. L'élaboration du plan financier, ainsi que le rôle du professionnel comptable sont présentés d'une façon très pratique. Une grande partie du livre est consacré à l'étude d'un cas pratique simplifié.

Prix : 45 €



Hoe optimaliseer ik mijn raad van bestuur ?

**Lutgart Van den Berghe
Liesbeth De Ridder**

Ced-Samsom, 2002. 260 p.

Dit boek behandelt achtereenvolgens de samenstelling, de organisatie, de werking, de taakomschrijving van de Raad van Bestuur, de verschillende bestuursstructuren, de comités binnen de Raad van Bestuur, de vergoeding van bestuurders, hun rechten, plichten en aansprakelijkheid, de evaluatie van de Raad van Bestuur in zijn geheel en de bestuurders individueel.

Per thema wordt een overzicht gegeven van de relevante principes die internationaal en in eigen land als "deugdelijk" worden beschouwd (corporate governance). Telkens worden de aanbevelingen getoetst aan de bevindingen van het grootschalige Belgische praktijkonderzoek van "Het Instituut van Bestuurders" (IvB). Doorheen het boek werden citaten ingevoegd van gastsprekers op één van de IvB-opleidingen over dit thema.

Dit boek wil geen kant-en-klare oplossingen geven voor elke Raad van Bestuur, wel een gedegen aanzet voor een eigen reflectie.

Prijs : € 43,35 (BTWi)
ISBN 90-5852-875-8

Bestellen :
Kluwer uitgevers : 0800/40 300,
www.kluwer.be

BON DE COMMANDE À DEMANDER CHEZ :

Editions Comptabilité et Productivité - Rue de la Mutualité 13 — 1190 Bruxelles tél. 02/343.02.12 — fax 02/343.09.43



**"International Accounting Standards 2002
Nederlandstalige editie"**

Meer info op pagina 29 van dit tijdschrift.



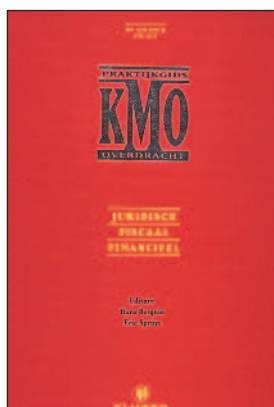
Handboek consolidatie. Juridisch en boekhoudtechnisch
S. Plateau en G. Van Herck
 Garant, 2002. 566 p.

Deze derde editie is bijgewerkt tot december 2001, en opgebouwd uit zes delen :

- In deel 1 worden de relevante teksten uit het Wetboek van Vennootschappen en uit zijn uitvoeringsbesluit van 30 januari 2001 grondig toegelicht. Waar nuttig wordt verwezen naar de internationale normen –IAS-, en naar de commentaren van de Commissie voor Boekhoudkundige Normen en van de Commissie voor het Bank- en Financiewezen ;
- In deel 2 wordt de regelgeving toegepast. Alle aspecten van deel 1 worden boekhoudtechnisch uitgediept ;
- Deel 3 bevat een uitgebreide gevalstudie ;
- Deel 4 omvat een bijdrage over de boekhoudkundige verwerking van fusies ;
- Deel 5 is een verzameling van terzake relevante regelgeving, evenals het schema van de Nationale Bank van België, versie januari 2002 ;
- Deel 6 is een bijgewerkte en gedetailleerde bibliografie, gevolgd door een index.

Bedoeld als handleiding voor het oplossen van tal van consolidatievraagstukken, met veel heldere voorbeelden en concrete uitwerkingen, gericht naar practici en naar studerende.

Prijs : 100 €
 ISBN 90-441-1242-2
 Bestellen : Garant-uitgevers,
 tel. 03/231.29.00



Praktijkgids KMO-overdracht. Juridisch, fiscaal, financieel
Editors : Hans Berquin, Eric Spruyt.
 4de editie. Kluwer uitgevers, 2002. 718 p.

Deze vierde editie actualiseert op grondige wijze de vorige uitgave van 1998, zowel wat de rechtsleer, de rechtspraak als de praktijk zelf betreft. De wetgever zat immers niet stil en financiële en fiscale strategieën werden verfijnd.

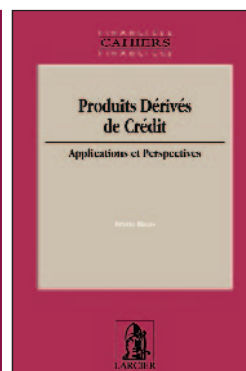
In zes hoofdstukken focust de praktijkgids op de juridische, fiscale en financiële aspecten van de overdracht:

1. menselijke en organisatorische aspecten van de opvolging in de familiale onderneming
2. de juridische aspecten
3. fiscale optimalisaties KMO-overdrachten
4. waardebepaling van de onderneming
5. continuïteit en discontinuïteit van de onderneming in het Belgisch belastingrecht
6. financieringstechnieken.

Een multidisciplinair boek dat de diverse aspecten van een overdracht uitgebreid behandelt, in de eerste plaats gericht op de raadsman/vrouw die de bedrijfsleider moet adviseren, maar even goed op de KMO-ondernemer zelf.

Prijs : 170 € bij eenmalige aankoop, 136 € bij abonnement (vanaf nu is een jaarlijkse update voorzien)
 ISBN 90-5928-1225

Bestellen :
 Kluwer uitgevers : 0800/94 571,
 www.kluwer.be



Dans la collection Cahiers financiers, éditée par Larcier, deux nouveaux titres sont parus:

Produits dérivés de crédit. Applications et perspectives
Bruno Rauï — 2003. 172 p.

Ce livre fournit une étude des développements récents de la matière des dérivés de crédit. Leurs applications pour les banques sont analysées en profondeur. En outre, une attention particulière est accordée aux études du traitement réglementaire et du cadre documentaire des dérivés de crédit. Le livre est organisé en cinq chapitres : le risque de crédit et ses diverses composantes ; une description des produits dérivés de crédit actuellement utilisés ; l'évaluation pratique des dérivés de crédit telle qu'elle est réalisée en pratique sur les marchés ; les applications des dérivés de crédit pour les banques ; une analyse du marché.
 Prix : 48,00 € ISBN 2-8044-1051-X

Les instruments financiers optionnels. Modèles mathématiques, méthodes de valorisation et principes de comptabilisation - Pascal Philippart, Bruno Colmant, 2002. 142 p.

L'objectif de cet ouvrage est de donner un aperçu des caractéristiques financières, comptables et fiscales des principaux instruments optionnels. Une attention particulière est accordée aux modèles mathématiques permettant d'appréhender correctement les options. En l'absence de normes belges de comptabilisation, les méthodes comptables professionnelles internationales ou anglo-saxonnes sont présentées, ainsi que leurs implications sur le plan de l'impôt des sociétés.
 Prix : 40,00 € — ISBN 2-8044-1023-4

Commander : Acces+, Tél. 010/48.25.00
 www.larcier.be — En cas d'abonnement sur les Cahiers financiers, une réduction de 15 % est accordée.

Le commerce équitable et les placements éthiques en Belgique

Peu connu des Belges, le commerce équitable vise à réduire l'écart entre le Nord et le Sud de la planète. En payant plus cher certains produits, les consommateurs occidentaux font aussi œuvre de citoyenneté. Pour ce qui est des placements éthiques, on en parle beaucoup, mais les statistiques démontrent que le Belge reste attaché aux fonds classiques.

Commerce équitable

Commerce équitable... Le commerce quoi ? A priori, lorsque vous interrogez quelqu'un au hasard, il est peu probable qu'il sache vous répondre immédiatement. Plus qu'un simple sentiment, cette ignorance a même été mesurée par la Direction Générale à la Coopération Internationale : seuls 15% des Belges savent spontanément ce qu'est le commerce équitable ! Pis encore, il semble que 52% d'entre eux n'en aient jamais entendu parler de leur vie. Pourtant ce n'est pas faute de publicité sur le

concept ni d'initiatives dans le domaine. Au cas où vous feriez partie de ces 52%, sachez que le commerce équitable vise à modifier les pratiques du commerce mondial, et ce afin qu'une plus grande partie du prix d'achat final revienne aux producteurs. Il ne s'agit donc plus d'une aide du Nord vers le Sud, mais d'une juste rémunération (d'où l'expression anglo-saxonne « fair trade ») du travail des producteurs des pays en voie de développement. En leur payant un prix plus « juste » ou plus « équitable », les consommateurs du Nord permettent à ces petits producteurs de prendre en charge leur propre développement. L'exemple type du commerce équitable porte sur le marché du café. Ce dernier est cultivé dans 45 pays et des millions de personnes doivent aujourd'hui, comme hier déjà, faire face à la ruine. La raison de cette ruine ? Les prix du café sont à leur niveau le plus bas depuis 30 ans. Autant préciser que cette baisse des cours est à l'origine de désastres financiers avec sans doute 25 millions de producteurs réduits à l'état de miséreux. De plus, comme l'ont fait remarquer les dirigeants des Magasins du Monde-OXFAM, dans un rapport adressé à Louis Michel, le ministre des Affaires étrangères, « les fermiers reçoivent en moyenne 24 cents US la livre de café, alors que les consommateurs des pays

riches paient environ 3,60 dollars la livre, soit une différence de... 1.500 % ». Alors, faut-il tolérer cette différence de prix ? Les tenants du commerce équitable ne le pensent pas. D'autant que les consommateurs sont, en moyenne, prêts à payer 15 % plus cher un article fabriqué de façon acceptable. Et même s'il n'y a pas de stricte proportionnalité en fonction du prix de base du produit, les consommateurs sont prêts à payer un surcoût évalué entre 3 et 5 euros.

Produits plus chers ?

Mais à en croire les aficionados du commerce équitable, les produits équitables ne sont pas nécessairement plus chers que les produits traditionnels. La raison ? Le fait que les petits producteurs soient rémunérés à un juste « prix » ne signifie pas qu'ils sont payés à un taux supérieur à celui du marché. La nuance est d'importance. En effet, le commerce équitable entend payer les producteurs selon un « prix juste », c'est-à-dire un prix qui leur permet de couvrir leurs besoins de base (nourriture, logement, éducation, santé de la famille, ...). Traduction : dès lors que le système du commerce équitable vise à éliminer au maximum les intermédiaires et à travailler en direct avec les producteurs, il permet aussi de réduire les coûts et



d'octroyer une part plus importante aux producteurs. Du moins, c'est la thèse des tenants du commerce équitable. Raison pour laquelle, les Magasins du Monde-OXFAM proposent aux consommateurs belges un choix de café qui répond aux critères d'un commerce équitable. Le prix du producteur est garanti, il ne descend jamais au-dessous de la barre fatidique de 1,26 dollar la livre de café. Soit encore le double du prix du marché mondial. Dans ce cadre précis, les Magasins du Monde préfinancent les producteurs à la commande (généralement 50%) et s'engagent à travailler dans la continuité avec des groupes démocratiques de producteurs du Sud. De son côté, une organisation comme Max Havelaar pousse également les petits producteurs (de café ou d'autres produits) à se regrouper au sein de coopératives à structure participative. Max Havelaar veille également à ce que les ouvriers eux-mêmes bénéficient de la prime, en réclamant, par exemple, un salaire correct, la liberté syndicale, des conditions de travail décentes. Il est vrai également que les promoteurs du commerce équitable mettent un point d'honneur à bannir les entreprises qui ont recours au travail des enfants ou du moins d'enfants employés dans des conditions indignes. Une étude réalisée en France

par un institut de consommation a démontré que 96,6% des personnes sondées sont prêtes à payer un article plus cher garanti « non fabriqué par des enfants ».

Promotion

Pour mieux faire connaître le commerce équitable, le cabinet d'Eddy Boutmans, le secrétaire d'Etat à la Coopération et au Développement, a lancé plusieurs initiatives. L'une des plus récentes a été la « semaine du commerce équitable » qui s'est

tenue du 7 au 12 octobre 2003. Le but premier de cette initiative ? Faire progresser les ventes de ces produits particuliers. Et de fait, le secrétariat d'Etat a constaté qu'au fil du temps, il y avait un engouement assez clair pour les produits du commerce équitable en Belgique. Rien qu'en 2000 et 2001, le commerce de gros (produits artisanaux) a progressé de 24% pour un chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros. Si on prend pour référence la période 1996-2000, on parle d'un taux de croissance de 82%. Pour

Profil des consommateurs belges

Le chiffre de 25% laisse une impression d'étonnement, mais il est le résultat d'une enquête menée par le cabinet du ministre de l'Economie, Charles Picqué. L'enquête menée par le CRIOC a en effet dégagé quatre grands comportements d'achats :

1. **Les impulsifs** : 7% des consommateurs. Ils choisissent un produit de manière non raisonnée. Ils sont peu attentifs aux caractéristiques des produits (prix, fraîcheur) et pas du tout intéressés par les produits biologiques ni par le commerce éthique. La plupart de ces consommateurs sont issus de classes sociales aisées et de groupes sociaux supérieurs (universitaires, cadres).
2. **Les consuméristes** : 44% des consommateurs. Le rapport qualité/prix est leur source principale de motivation. Ces consommateurs sont aussi très attentifs à la disponibilité du produit, aux conseils des vendeurs. Par contre, peu d'importance est accordée à la présence d'OGM dans les produits. Ces consommateurs appartiennent aussi aux groupes sociaux supérieurs.
3. **Les environnementalistes** : 27% des consommateurs. Ces consommateurs recherchent les produits bio. Ils attachent beaucoup d'importance à l'emballage et au logo. Ces consommateurs sont également intéressés par le commerce équitable et le bien-être des animaux. L'environnementaliste se recrute surtout dans les classes moyennes.
4. **Le citoyen** : 22% des consommateurs. C'est un consommateur qui recherche des produits mais aussi des modes de distribution répondant aux critères du commerce équitable. Ici, le consommateur se recrute plutôt chez les femmes sans classe d'âge particulière. Parmi les 22% de consommateurs citoyens, 5% seulement disent pouvoir adapter leurs actes d'achat à leur volonté. Tandis que les autres se heurtent au manque d'information ou à la non-disponibilité des produits dans les magasins. Les 5% qui fréquentent donc davantage les magasins du commerce équitable ont un profil différent : plus de néerlandophones et plus de classes moyennes. Conclusion du CRIOC qui a mené l'enquête : un consommateur sur quatre est en quête de sens dans ses achats.